

## Premier contact ?

Il suffit de vous rendre dans la maison départementale des solidarités dont vous dépendez. Pour trouver son adresse, rendez-vous sur [aude.fr/je-trouve-la-maison-departementale-des-solidarites-dont-je-depends](http://aude.fr/je-trouve-la-maison-departementale-des-solidarites-dont-je-depends). Une équipe administrative vous y accueillera et vous guidera vers le bon interlocuteur.

En fonction de vos besoins, un rendez-vous vous sera proposé avec l'un des professionnels de l'équipe pluridisciplinaire.



Vous rencontrerez un agent du Département dans la maison départementale dont vous dépendez. Après avoir échangé sur votre situation, l'agent définira vos besoins.



En fonction de votre situation et de vos besoins, l'agent vous orientera :

- soit vers l'organisme compétent CPAM, Caf, pôle emploi, etc.
- soit il vous proposera un rendez-vous avec un professionnel de la MDS dont vous dépendez.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour savoir de quelle maison départementale vous dépendez, rendez-vous sur [aude.fr/je-trouve-la-maison-departementale-des-solidarites-dont-je-depends](http://aude.fr/je-trouve-la-maison-departementale-des-solidarites-dont-je-depends)

## LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS DE LA HAUTE-VALLÉE EN PRATIQUE

### Horaires d'ouverture



du lundi au jeudi  
8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

le vendredi  
8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30



## NOUS CONTACTER

Tél.: 04 68 69 79 64  
Maison du Département  
Avenue André-Chénier  
11300 Limoux



# LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS DE LA HAUTE-VALLÉE

*vous accueille*

- Qu'est-ce qu'une maison départementale des solidarités ?
- Quels sont les services proposés ?
- Comment en bénéficier ?



PRATIQUE

